

# Promenons-nous sur la Courtille

D'importants réaménagements étant prévus au bas du boulevard de la Courtille (IUT, Marais...), liés à la densification de l'urbanisation le long de cette voie, une petite promenade s'impose, sur les lieux et ...dans le temps.

**Q**uoi de plus agréable en effet que de se promener dans une «courtille», ce petit jardin ou ce clos de vigne jouxtant une maison rurale? Et elles étaient nombreuses encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces maisons rurales des *Bas Bourgs*, entourées de vergers et de vignes, sur les «clos» de l'abbaye de Saint-Père.

Avant d'être une section de la *Nationale 10* pour la traversée de Chartres, et ce jusqu'à la construction de la rocade contournant la ville, le boulevard de la Courtille fut une section de la route *Royale n°10* de Paris à l'Espagne.

Cette voie avait été conçue comme un contournement destiné à faciliter le transit des voitures de voyageurs et de marchandises, qui auparavant devaient accéder à la ville, ou en sortir, par la porte Guillaume.

Dès 1737, on commença à combler les fossés du haut de *la Courtille*, puis en 1741 on projeta de tracer une route longeant l'enceinte qui escaladait vigoureusement la pente abrupte s'élevant de la porte Morard et l'Eure, jusqu'à la porte Saint-Michel. A cette fin on arracha la haie du clos Saint-Père, au sud des murailles, de l'autre côté des fossés, puis en 1771, on remplaça l'antique et dangereux pont de bois, justement surnommé «pont qui tremble», par un pont de pierre. On s'activa ensuite à adoucir la pente de la nouvelle voie par des remblais et en abaissant le niveau de la porte Saint-Michel, d'abord en 1781-1782, puis, après la Révolution, entre 1801 et 1804. En 1827, la nouvelle voie de la Courtille avait son tracé actuel.

Il ne restait qu'à perfectionner la «rampe des Bas-Bourgs» construite avec le remblai de la Courtille, et qu'à entreprendre, en 1833-1834, la démolition des murs de la ville longeant encore le boulevard (travail qui se poursuivit jusqu'en 1857).

Dès le 11 février 1845, la nouvelle voie était officiellement classée comme Voie royale n°10.

En 1881, face au *Marché aux moutons*, situé côté sud du boulevard, on aménagea le jardin Noël Ballay, bientôt surplombé en 1887



par les hautes structures du lycée. Le tableau du «Siège de Chartres en 1568» permet d'imaginer cette «courtille» primitive avec ses vergers et la haie du clos Saint-Père, l'impressionnant appareil défensif de la porte Saint-Michel, l'enceinte de la ville et les tours Guillon et Saint-Père (ou Babou).

La «courtille» retrouverait-elle son charme rustique au cœur même d'un nouveau quartier?

**Juliette Clément**  
Présidente de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,  
Directrice des Publications  
1 rue Jehan Pocquet  
02 37 36 91 93, sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr  
(cl. J. Clément. Sources SAEL. Tableau fonds SAEL et MBA).